

Des Mots à la Scène

Objet : Procès-verbal de la commission du lundi 15 septembre 2025

I- Présentation du programme Des Mots à la scène

Le programme *Des Mots à la Scène* est une initiative phare de l'Institut français soutenu par le ministère de la Culture, conçue pour soutenir et promouvoir les **écritures dramaturgiques contemporaines francophones**. Il vise à favoriser la production et la diffusion de textes inédits, en valorisant des auteurs émergents, en stimulant la création scénique, et en renforçant la diversité des voix et des esthétiques issues de l'espace francophone.

Ce fonds s'adresse aux **metteurs en scène, auteurs, compagnies ou collectifs** résidant :

- sur le continent africain ;
- dans les territoires ultramarins ;
- ou appartenant à la diaspora installée en France.

Les projets retenus pourront être accompagnés à toutes les étapes de production (recherche, écriture, création, diffusion), pour une période allant de **juillet 2025 à décembre 2026**.

II- Critères d'éligibilité

Chaque expert a évalué **14 projets**. Pour chaque projet, une note de **1 à 5** a été attribuée selon les quatre critères suivants :

1. **Qualité artistique** : pertinence et originalité du projet, qualité de l'écriture dramaturgique ;

2. **Importance de la diffusion** : potentiel de rayonnement local, régional ou international ;
3. **Pertinence francophonie et plurilinguisme** : adéquation avec les objectifs de diversité linguistique et culturelle du programme ;
4. **Faisabilité financière** : équilibre du budget, cohérence des moyens avec les ambitions affichées.

III- Composition du jury

Le jury a été présidé par **Gaëlle Massicot Bitty**, responsable du Pôle musique et spectacle vivant – Direction de la création artistique et des industries culturelles (DCAIC) – Institut français

Le secrétariat a été assuré par **Léa Marot**, chargée de mission Théâtre, Pôle musique et spectacle vivant – DCAIC – Institut français

Le jury s’est réuni le lundi 15 septembre 2025 de 9h30 à 13h. Il a rassemblé, outre les représentantes de l’Institut français, les experts suivants :

- **Nathalie Huerta**, directrice du Théâtre de la Joliette - Marseille
- **Anne Routin**, conseillère spectacle vivant à l’Onda – Paris
- **Corinne Loisel**, responsable des activités littéraires et de la Maison des auteurs·rices aux Francophonies, des écritures à la scène – Limoges
- **Agathe Robert**, responsable programmation – Cité internationale de la langue française - Villers-Cotterêts

Membres observateurs du ministère de la culture :

- **Clotilde lecoeur**, Chargée de mission Afrique de l’Ouest et de l’Est, Référente spectacle vivant et francophonie à l’international - SG/SDAEI/Bureau des affaires internationales et multilatérales – Paris
- **Géraldine Mercier**, Déléguée au théâtre et aux arts associés - Direction générale de la création artistique - Paris

IV- État des lieux des dossiers déposés

Au total, **69 candidatures** ont été déposées dans le cadre de l’appel à projets. **6** ne remplissaient pas les critères d’éligibilité.

Ces candidatures proviennent de **17 territoires différents**, témoignant de la diversité et de l'ampleur de la mobilisation autour de ce dispositif. Le **budget global sollicité** par l'ensemble des porteurs de projets s'élève à **890 066 €**, alors que le **budget disponible** pour ce programme est de **150 000 €**, ce qui confirme l'attractivité du dispositif et l'ampleur des besoins exprimés par le secteur. La France concentre **27 candidatures**, dont **21 issues de l'Hexagone** et **6 en provenance des territoires ultramarins** (Guyane, La Réunion et Nouvelle-Calédonie), ce qui reflète un engagement marqué des artistes et structures françaises dans leur ensemble.

La **République démocratique du Congo** apparaît comme le pays non-européen le plus représenté, avec **12 projets déposés**, confirmant le dynamisme de sa scène artistique. Le **Bénin** et le **Sénégal** suivent, avec chacun **6 candidatures**, devant le **Togo** avec **5 candidatures**. On relève par ailleurs des propositions issues d'autres pays africains (Cameroun, Burkina Faso, Rwanda, Gabon, Maurice, Mali, Maroc, République du Congo, Haïti), témoignant d'une représentation géographique élargie. La diversité des porteurs de projets est à souligner : individus, collectifs informels, compagnies structurées ou encore structures émergentes. Enfin, plusieurs dossiers comportent une **dimension régionale** traduisant des dynamiques de circulation artistique entre l'Afrique, la France hexagonale et les territoires ultramarins, et illustrant la vitalité des échanges au sein de l'espace francophone.

V- Synthèse des débats

Les experts ont souligné l'**augmentation notable pour cet appel du nombre de candidatures portées par des femmes**, ce qui constitue une évolution importante au regard des éditions précédentes où elles étaient généralement minoritaires. Ils ont également mis en avant la **qualité de nombreux projets**, tant sur le plan de l'écriture que sur celui des partenariats de production, plusieurs structures se déclarant d'ores et déjà prêtes à s'engager sur les propositions retenues.

La sélection reflète une **diversité thématique significative**, fortement ancrée dans des enjeux sociétaux contemporains : la migration, la décolonisation, la place des femmes, la santé mentale, entre autres. Plusieurs candidatures proviennent d'auteurs et d'autrices qui déposaient un dossier pour la première fois, n'ayant pas encore bénéficié des dispositifs d'accompagnement francophones existants, ce qui constitue un signal encourageant pour le renouvellement des écritures. Les candidatures issues du continent africain témoignent en outre de l'importance du rôle joué par les **instituts français et alliances françaises**, qui offrent souvent aux artistes des premières étapes de résidence ou de création.

Enfin, les experts relèvent une **combinaison de profils variés** : artistes émergents en première ou deuxième production et artistes plus confirmés, qui nécessitent tous un accompagnement renforcé compte tenu de la fragilisation des dispositifs de soutien au théâtre dans plusieurs territoires. Le dispositif *Des mots à la scène* apparaît dès lors comme un appui déterminant et attendu.

VI- Décision de la commission

La commission Des Mots à la Scène 2025 a décidé d'accorder un soutien à **15 projets** pour un montant total de **150 000 euros**, soit en moyenne **10 000 € par projet**.

La répartition géographique est la suivante :

- **Afrique** : République démocratique du Congo (3 projets), Burundi, Mali, Cameroun, Burkina Faso ;
- **Outre-mer** : Guyane (2 projets), La Réunion, Martinique (associée) ;
- **France hexagonale** (avec des liens internationaux : Haïti, Iran, Algérie).

La répartition, selon le genre des porteurs de projets, est la suivante :

- **8 femmes / 7 hommes**

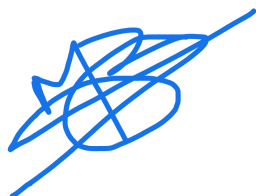
Cette sélection illustre la volonté de soutenir à la fois **les scènes francophones émergentes** et les **partenariats internationaux**.

Les 15 projets soutenus sont les suivants :

Intitulé du projet	Structure porteuse	Pays concerné(s)	Montant attribué
CETTE LETTRE QUE JE T'ÉCRIRAI PEUT-ÊTRE JAMAIS	Vova Théâtre	RDC	8 000 €
YUMA SOW	Compagnie 5H45	France hexagonale	8 000 €
Et si je les tuais tous Madame?	INA CULTURE	Burundi	10 000 €

Intitulé du projet	Structure porteuse	Pays concerné(s)	Montant attribué
Les Flamboyantes	Lisa Klax	La Réunion	14 000 €
Le Patron – Trilogie Les Noctambules	KS and CO	Guyane	14 000 €
Profanations (Faustin Linyekula & Franck Moka)	Studios Kabako	RDC	10 000 €
La Bible du déboulonnement	Association Nous Théâtre	France / Haïti	10 000 €
Je ne serai jamais présidente (écriture à 3 mains)	Jeanne Dama	France / Mali	10 000 €
EXTRAvaGANTE	Matilda Pierre	Guyane / Haïti	8 000 €
Résonances – Des révoltes silencieuses (2025-2026)	Compagnie Gondwana	France	10 000 €
La Vallée des étoiles (titre provisoire)	Shady Nafar	France / Iran	14 000 €
Entre ici et là-bas	Solange Muneme Makuwa	RDC	8 000 €
Peau noire, masques blancs (titre provisoire)	Théâtre des deux saisons	France / Martinique / Algérie	10 000 €
On ne lapide pas l'oiseau	Compagnie Feugham	Cameroun	8 000 €
Fadhila	Bottom théâtre	France / Burkina Faso	8 000 €

Gaëlle Massicot Bitty
 Responsable du pôle musique et spectacle vivant
 Présidente de la commission



Léa Marot
 Chargée de mission théâtre
 Secrétaire de séance



Thomas HANNEBIQUE
 Secrétaire général
 Institut français

Thomas HANNEBIQUE
 Secrétaire général
**INSTITUT
FRANÇAIS**
 40-42 rue de la Folie Regnault
 75011 Paris

Paris, le mercredi 17 septembre 2025